



Le 7 décembre 2020

**Objet : avis important : T. Rowe Price Funds SICAV - modification supplémentaire apportée au prospectus de T. Rowe Price Funds SICAV**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente d'un changement supplémentaire apporté au prospectus de T. Rowe Price Funds SICAV (la « Société ») lors de sa mise à jour de décembre 2020.

- 1) A la section intitulée « Gestionnaire d'investissement délégué » de la page consacrée au fonds Asia Credit Bond Fund, il faut noter que T. Rowe Price Hong Kong Ltd sera le seul gestionnaire d'investissement délégué à compter du 31 décembre 2020.

**Cette modification n'entraîne pas de changement important de la stratégie d'investissement du fonds.**

Comme d'habitude, si vous souhaitez transférer votre investissement vers un autre fonds ou demander le rachat de vos actions, vous pouvez le faire sans frais à tout moment, dans les conditions définies dans le prospectus.

La valeur actuelle nette (VAN) est publiée sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

Il est essentiel de lire attentivement le Document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir.

Les actionnaires peuvent sortir sans frais sauf taxes éventuelles.

Le taux de retenue à la source en vigueur en Belgique est de 30 %.

Nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à T. Rowe Price. Si vous avez des questions, votre conseiller à la clientèle se tient à votre entière disposition.